



N° 180, juin 2020

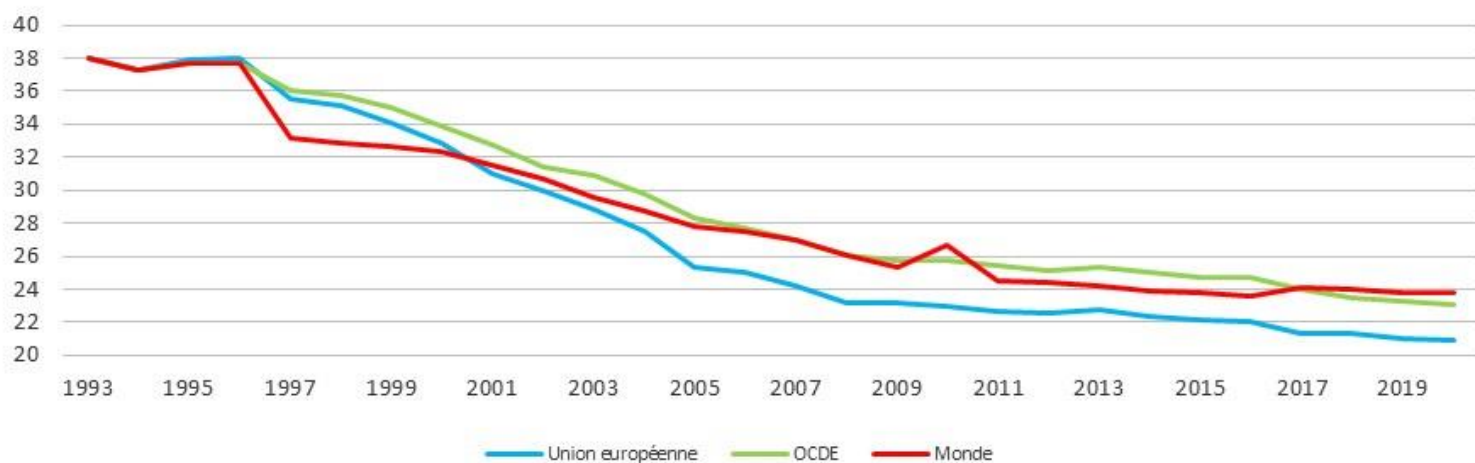
par Pascal Quiry  
et Yann Le Fur

## TABLEAU DU MOIS

### Les taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés dans le monde

Les taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés dans le monde se sont stabilisés à environ 24 %. Ils continuent néanmoins de baisser marginalement en Europe, par exemple en France et en Suisse, et ils tangentent en moyenne maintenant les 20 %.

Taux d'impôt sur les sociétés dans le monde (en %, source KPMG)





# LA LETTRE VERNIMMEN.NET

N° 180, juin 2020

par Pascal Quiry  
et Yann Le Fur

Pays	Taux d'imposition sur les sociétés au 1er janvier 2020	Tendance	Commentaires
Allemagne	30,00%	=	Ce taux inclut l'impôt sur les bénéfices à hauteur de 15 %, une cotisation de solidarité de 0,825% et l'impôt sur le commerce, dont le taux varie entre 7% et 21% selon les municipalités.
Belgique	29,00%	=	Ce taux inclut un prélèvement exceptionnel de 2%. Un taux réduit (20,4 %) est appliqué aux entreprises détenues à plus de 50% par des personnes physiques pour les premiers 0,1 M€ de résultat.
Chine	25,00%	=	Un taux de 15 % s'applique aux entreprises nouvelles et de haute technologie, ainsi qu'à celles ayant une activité dans certaines régions.
Espagne	25,00%	=	Taux réduit de 15 % pour les sociétés nouvellement créées pour leurs deux premières années de profits.
Etats-Unis	27,00%	=	La taxe fédérale représente 21 %. Les taxes locales peuvent varier entre 0 % et 12 %. Elles sont en général déductibles du calcul de l'impôt fédéral.
France <sup>(1)</sup>	32,02%	↘	<p>La baisse progressive du taux de l'impôt sur les sociétés suit la voie suivante (en conservant la contribution sociale de 3,3 %, applicable aux entreprises dont l'impôt sur les sociétés est supérieur à 763 000 €) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2020 : le taux de 28 % s'applique à tous les contribuables personnes morales sur les premiers 0,5M € de bénéfices imposables. La part des bénéfices dépassant ce seuil est imposée à 28 % (28,92 % avec surtaxe de 3,3 %) si le chiffre d'affaires de la société est inférieur à 250M €, ou à 31 % (32,02 % avec surtaxe de 3,3 %) si le chiffre d'affaires est égal ou supérieur à 250M €;</li> <li>- pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 : le taux de 26,5% (27,37% avec surtaxe de 3,3%) s'appliquera aux entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 250M € et le taux de 27,5% (28,41% avec surtaxe de 3,3%) s'appliquera aux entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur ou égal à 250M € (sans distinction de la partie inférieure ou supérieure à 250 M€);</li> <li>- pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2022 : le nouveau taux de 25 % devrait s'appliquer à toutes les sociétés sur la totalité de leurs bénéfices (25,83 %, y compris la surtaxe de 3,3 %).</li> </ul>
Inde	30,00%	=	<p>Taux de 25% pour les sociétés locales ayant un chiffre d'affaires jusqu'à 4Mds INR, et 30% au-delà de ce seuil. Surcharge de 7% pour les entreprises ayant un chiffre d'affaires compris entre 10M INR et 100M INR, et de 12% au-delà de 100M INR.</p> <p>Le taux s'élève à 40% pour les sociétés étrangères, avec une surcharge de 2% et de 5% selon les mêmes conditions de chiffre d'affaires.</p> <p>Depuis 2019, certaines sociétés domestiques peuvent bénéficier d'un taux réduit de 22%, porté à 15% pour certaines nouvelles entreprises manufacturières. La surcharge s'élève à 10% pour les entreprises bénéficiant de ce taux réduit.</p>
Italie	27,90%	=	Ce taux comprend l'impôt sur les bénéfices (IRES) à hauteur de 24% et la taxe régionale (IRAP) de 3,9%, qui est en général calculée sur une base plus élevée que celle de l'impôt sur les bénéfices. Les banques, institutions financières, entreprises de transport et du secteur de l'énergie sont également soumises à une surtaxe oscillant entre 4 et 6%.
Japon	30,62%	=	Ce taux comprend l'impôt sur les bénéfices et les impôts locaux et régionaux. Une taxe spécifique existe également en fonction de leur taille (pour les entreprises ayant un capital supérieur à 100M JPY).
Pays-Bas	25,00%	=	Un taux réduit de 16,5% est appliqué sur la part des bénéfices allant jusqu'à 200 000 €..
Pologne	19,00%	=	Un taux de 9 % s'applique pour les entreprises ayant un chiffre d'affaires de moins de 1,2 M€. Ce taux réduit ne concerne pas les plus-values.
Royaume-Uni	19,00%	=	Ce taux s'élève à 30% pour les entreprises pétrolières en application de la règle "ring-fence".
Russie	20,00%	=	Dont 3% pour l'état fédéral, 17% pour les régions (avec une faculté de réduction selon les régions). Les dividendes sont soumis à un taux de 13% pour les régions uniquement.
Suède	21,40%	=	Ce taux devrait tomber à 20,6% à compter de 2021.
Suisse	14,84%		La baisse constatée résulte de la réforme de l'impôt sur les sociétés de 2020 et devrait continuer lors des 5 prochaines années. Ce taux comprend les impôts fédéraux, cantonaux et municipaux, qui sont déductibles lors de la détermination de l'assiette taxable. Le taux de 14,84 % correspond à la moyenne des taux appliqués dans les 26 cantons et communes de 11,91% à 21,63%.

(1) Pour plus de détails, voir la Lettre Vernimmen.net n° 175 de janvier 2020.